

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5964>



Fermeture des établissements scolaires : les informations que nous avons obtenues

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: vendredi 13 mars 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Synthèse du CHSCT89 exceptionnel ce vendredi 13 mars :

- **Pour prendre en charge les enfants de soignants signalés par l'ARS**, deux écoles et deux collèges (à proximité des hôpitaux d'Auxerre et Sens) sont en train d'être contactés.

Nous n'en avons pas les noms pour l'instant. L'accueil se fera sur la base du volontariat de la part des collègues. Cela ne devrait concerner que des groupes de 8 élèves maximum. La mesure sera si besoin étendue aux secteurs des autres hôpitaux du département.

- **Présence des personnels enseignants à partir de lundi** : on doit suivre des règles de bon sens. Oui si c'est pour mise en place de la continuité (AG...) mais ça ne semble pas pertinent de suivre l'EDT classique.

Les collègues médicalement fragiles sont fortement invités à rester chez eux. Ces derniers ainsi que ceux contraints de garder leurs enfants doivent demander une ASA (autorisation d'absence exceptionnelle) et dans ce cas, il n'y aura pas de jour de carence. La fragilité peut être attestée par un certificat médical mais en attendant cela peut être du déclaratif. Il n'est pas nécessaire de produire immédiatement le certificat.

- **Si les conseils de classe sont maintenus**, ils se déroulent hors présence élèves et la présence reste obligatoire sauf ASA et selon le fonctionnement habituel. Les CA et autres instances peuvent se tenir (hors présence élèves).

Pour les réunions non obligatoires, c'est une forte invitation à la présence (toujours hors ASA)

Pour nous, la règle de bon sens est de ne pas multiplier ces réunions.

- **Pas de réponse claire sur le salaire et notamment sur les HSA**. En attente de la réponse du ministère. La rectrice a annoncé le maintien du salaire et des ISOE.

- **La liberté pédagogique reste garantie**. Le travail sur tous supports est possible. Pas d'injonctions, sous entendu : pas d'obligation de maintenir des épreuves blanches par exemple.

Le DASEN ne cache pas comme le ministre qu'il espère que les collègues en profiteront pour utiliser les outils numériques

Seuls les supports institutionnels publics tels que le CNED ou les ENT sont conseillés. Les familles devraient recevoir des codes d'accès (selon des modalités encore floues). Nous avons rappelé que cela n'obligeait pas les collègues à les utiliser. Nous avons aussi rappelé les problèmes de matériel informatique.

Le DASEN a dit y être attentif mais ne veut pas donner l'impression de contredire les chefs d'établissement.

Toutefois, il confirme que le bon sens prévaudra pour le suivi de cette période.

Pensez à conserver des traces de la continuité pédagogique.

- **La présence des AESH n'est pas requise et on ne doit pas leur confier de tâche administrative**. Ils-elles ne seront sollicités pour accompagnement que si l'enfant suivi est un enfant de soignant qui ne peut en assurer la garde.

- **Les AED peuvent être sollicités sur des tâches administratives adaptées à la situation**.

Pour les AED et AESH qui sont annualisés, le DASEN s'engage à être attentif à ce qu'il n'y ait pas un report d'heures massif en fin d'année.

- **Une permanence téléphonique destinée aux chefs d'établissements** du second degré se tiendra demain matin.

- **Les voyages scolaires sont suspendus** en respect de la FAQ du site ministériel qui a valeur de circulaire. Les

Fermeture des établissements scolaires : les informations que nous avons obtenues

difficultés financières occasionnées dans les établissements seront étudiées au cas par cas.

– **Les transports scolaires sont annulés.** Si des élèves sont présents lundi matin, ils seront naturellement accueillis en attente de contact de la famille.

– **Les examens et concours sont maintenus** de même que les formations à caractère diplômant. Les autres formations seraient suspendues (en attente de confirmation).